



Neuchâtel, le 23 août 2019

## Invitation aux associations du Canton de Neuchâtel

# Action 72 heures 2020 Canton de Neuchâtel

## Promouvons la reconnaissance du bénévolat et l'engagement des jeunes pour la société !

Mesdames, Messieurs,

Le SPAJ, par sa déléguée à la jeunesse, coordonne la mise en œuvre de l'Action 72 heures au niveau cantonal. Le 16 janvier 2020 marquera le début d'une aventure extraordinaire pour plus de 20 000 enfants et jeunes (de moins de 26 ans) dans toute la Suisse : inspiré-e-s par les 17 objectifs de l'Agenda 2030 pour un développement durable, ces jeunes auront exactement 72 heures pour réaliser bénévolement leurs propres projets d'utilité publique. Enthousiasme, engagement, travail d'équipe et durabilité sont les maîtres-mots de l'Action 72 heures. Les jeunes et les organisations de jeunesse sont au centre de l'attention de l'évènement dont l'objectif principal est de faire connaître au public l'engagement des enfants et des jeunes et de promouvoir la reconnaissance du bénévolat.

Nous pensons que votre association est pleinement concernée par cette thématique et désirons vivement qu'elle puisse prendre une part active dans cet évènement. Vous trouverez ci-joint un document explicatif pour votre association sur les fondements du projet ainsi qu'un document similaire destiné spécifiquement aux enfants et jeunes. Leur enthousiasme et solidarité est l'âme de ce projet. Les projets de groupe sont sociaux – d'utilité publique – interculturels – écologiques. Dans le cadre de l'Action 72 heures les institutions et organisations peuvent également proposer des idées et/ou soutenir des groupes dans leur projet.

Nous vous remercions chaleureusement de contribuer à la diffusion de cet appel à projets en partageant ces informations avec les enfants et jeunes qui pourrait être intéressé-e-s !

Aussi, nous vous invitons à une **séance d'information sur l'Action 72 heures** le :

**Mercredi 11 septembre 2019**

**18h30 – 19h30**

Lieu : Salle de conférence de l'OSAE, Faubourg du Lac 25, 2000 Neuchâtel

Merci de nous informer d'ici au 4 septembre prochain si vous souhaitez participer à cette séance en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [sophie.neuhaus@ne.ch](mailto:sophie.neuhaus@ne.ch)

En vous remerciant de votre attention, et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

*Sophie Neuhaus*  
Déléguée à la jeunesse  
Canton de Neuchâtel

*Dora Dolea*  
Chargée de projet auprès  
de la Déléguée à la jeunesse

# Action 72 heures 2020 Canton de Neuchâtel

## 1. Présentation

Du jeudi 16 janvier 2020 à 18h au dimanche 19 janvier à 18h aura lieu l'Action 72 heures. Par groupe, les participant-e-s mettront en œuvre un projet d'utilité publique en l'espace de 72 heures. Ces projets se réaliseront dans le cadre d'associations de jeunesse, associations culturelles, sportives ou en partenariat avec d'autres institutions.

Les jeunes et les organisations de jeunesse sont au centre de l'attention pendant l'Action 72 heures. L'évènement permet de montrer au grand public le travail d'utilité publique fait par les enfants et les jeunes. Elle rend visible le travail bénévole effectué dans les organisations de jeunesse et promeut sa reconnaissance.

Dans le cadre de l'Action 72 heures, il est proposé aux jeunes de s'engager sur un projet spécifique pour une durée de 72 heures. Ceci permet à des enfants et des jeunes de participer, même sans être engagé-e-s à long terme dans des activités de jeunesse. Et cela les motivera peut-être à faire partie d'une organisation de jeunesse sur une plus longue durée.

De plus, le projet crée des liens entre les générations, les régions linguistiques, les cultures et les organisations de jeunesse de toute la Suisse. Il permet de bâtir des ponts et de franchir des frontières. L'Action 72 heures 2020 au sein du Canton de Neuchâtel présente une occasion unique de contribuer à la construction et au renforcement du réseau cantonal de l'enfance et de la jeunesse et de tisser des liens entre de nombreuses associations.

## 2. Jeunesse, bénévolat et durabilité

Les participant-e-s à l'Action 72 heures (et le public) seront sensibilisé-e-s à la durabilité tout au long du projet. L'objectif est de leur rappeler que nous faisons certaines actions spontanément, sans nous rendre compte que celles-ci appartiennent à un plan stratégique global, auquel participent tous les pays du monde.

Ainsi, chaque jour, inconsciemment, les enfants et les jeunes enfilent une cape de superhéros et superhéroïnes : il ne s'agit pas uniquement de recycler des déchets ou d'utiliser son vélo, ils et elles vont plus loin en donnant des cours de langue, cuisine ou de sport à des jeunes de leur quartier, en organisant des collectes de jouets pour les enfants d'un centre pour requérant-e-s d'asile, en expliquant les nouvelles technologies aux personnes âgées et s'engageant civiquement pour une cause qui leur tient à cœur. Ces gestes appartiennent à cette stratégie universelle, l'Agenda 2030 qui a un objectif ultime simple : rendre notre monde durable. Pour y arriver, ces gestes du quotidien et le bénévolat dans lequel les participant-e-s s'investissent sont essentiels et méritent toute l'attention de la société.

Pendant l'Action 72 heures, les participant-e-s, inspiré-e-s par les 17 objectifs de l'Agenda 2030 pour un développement durable, montrent que la jeunesse neuchâteloise et la jeunesse suisse a toutes les compétences pour transformer notre monde. Des groupes de jeunes de toute la Suisse mettent leur imagination au service de la communauté et exécutent leurs propres projets durables.

### 3. Coordination et Communication

Un groupe de coordination s'est formé au niveau du Canton de Neuchâtel pour faciliter la diffusion d'information, la mobilisation et le suivi de groupes d'enfants et de jeunes pour l'Action 72 heures 2020. Ce travail de coordination cantonale est effectué par un groupe de représentant-e-s d'organismes diversifiés et complémentaires.

Pour promouvoir et visibiliser cet engagement bénévole et le travail des organisations s'engageant pour l'enfance et la jeunesse, une attention particulière est accordée à la communication à travers une couverture médiatique cantonale et différents outils de communication. Les participant-e-s porteront un signe distinctif (bonnet) pendant leurs actions (et par la suite s'ils ou elles désirent).

### 4. Étapes

- ✓ Les enfants et jeunes forment un groupe et désignent un-e responsable de groupe qui a entre 18 et 25 ans
- ✓ Le ou la responsable de groupe inscrit le groupe sur le site de l'Action 72 heures (<https://72h.ch/>)
- ✓ Le groupe réfléchit à un projet (peut également demander de l'aide pour trouver une idée de projet ou la développer) et dépose le projet sur le site 72h.ch avant fin octobre. Les institutions et organisations peuvent également proposer des idées de projets.
- ✓ Une fois l'inscription validée, les préparatifs peuvent commencer. D'autres participant-e-s peuvent joindre le même projet, le groupe peut informer la population et faire connaître son projet sur les réseaux sociaux.
- ✓ Si le groupe a besoin d'aide pour développer ou concrétiser son idée, il peut trouver un parrain ou marraine pour son projet ou prendre contact avec le groupe de coordination cantonale via [enitram.jacot@gmail.com](mailto:enitram.jacot@gmail.com). Les institutions et organisations peuvent également devenir partenaires de projet.
- ✓ Le projet est réalisé par le groupe en l'espace de 72 heures entre le jeudi 16 janvier 2020 à 18h et le dimanche 19 janvier 2020 à 18h, simultanément avec tous les autres participant-e-s.

En 2015 dans le Canton de Neuchâtel, 9 projets ont vu le jour grâce à l'engagement de plus de 500 enfants et jeunes. Notre objectif pour 2020 est de susciter 20 projets sur lesquels seront mobilisé-e-s 1000 enfants et jeunes.